

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 22

Artikel: Le golf en Suisse
Autor: Payot, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-541043>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'hôtellerie de Lausanne-Ouchy en 1929

Nous tirons les renseignements suivants du rapport du comité de la Société des hôteliers de Lausanne-Ouchy sur l'exercice 1929, présenté à l'assemblée générale annuelle du 16 mai 1930.

Le comité était composé l'année dernière de MM. Ad. Haeberli, président, O. Egli, vice-président, E. Heer, E. Lenz, J. Baumgartner, E. Petoud et A. Steudler, membres, Ami Pfleger, secrétaire-caissier. Il a siégé à neuf reprises. Le bureau, composé du président et du secrétaire, a eu une activité ininterrompue et a tenu 165 séances durant l'année. Plusieurs membres de la section ont participé en outre à de multiples assemblées, au Groupe de publicité hôtelière, à la Commission de propagande, à la Commission pour l'étude de la loi sur la protection ouvrière, etc.

Les congrès suivants ont eu lieu à Lausanne en 1929: en avril: le Comité international olympique; en mai: la Fédération suisse des médecins et le Congrès sténographique suisse; en juin: le Congrès des boulangers; en août: la Fédération romande des sociétés de secours mutuel et l'*Anglo-American Music Conference*; en septembre: le Congrès des pharmaciens et en octobre: le Congrès des ingénieurs en béton armé. Pour plusieurs de ces congrès, la Société des hôteliers a eu à intervenir à propos des logements et les hôtels ont été appelés à répondre à des questionnaires.

En ce qui concerne les *réceptions diverses*, le comité, suivant la ligne de conduite habituelle, a estimé utile et opportun de recevoir, en mars, 13 directeurs d'agences de voyages belges; en mai, 16 journalistes allemands; en septembre, 11 directeurs des agences d'Europe de l'*American Express*; le 1er octobre, 31 directeurs d'agences de voyages américaines et le 2 octobre, 28 directeurs de diverses succursales de l'agence anglaise Pickfords. Ces visiteurs ont été reçus à titre gracieux par plusieurs hôtes, qui ont compris tout l'intérêt qu'il y avait pour Lausanne en général et pour l'hôtellerie de cette ville en particulier de montrer aux agents de voyages, lesquels sont en relations directes avec la clientèle, les beautés et les possibilités touristiques de Lausanne-Ouchy et de notre pays.

Grâce aux efforts réunis des sociétés des hôteliers de Lausanne, Vevey et Montreux, le premier avant-projet de loi cantonale concernant la protection des salariés a été entièrement transformé et élaboré de façon à donner, dans la mesure du possible, satisfaction à l'hôtellerie vaudoise. L'autorité a comprise la situation exceptionnelle de la main-d'œuvre hôtelière et a tenu compte dans une large mesure des vœux qui lui ont été présentés.

Chaque trimestre a été communiquée la statistique sur les fluctuations de l'hôtellerie lausannoise. D'après la statistique annuelle, l'augmentation de la clientèle en 1929 a été d'environ 3% comparativement à 1928 et de 15% comparativement à 1927. L'occupation des lits a passé de 48% en 1927 à 53% en 1928 et 56% en 1929. Si elle compare ces chiffres à ceux d'autres stations similaires, l'hôtellerie de Lausanne-Ouchy peut se déclarer satisfait des résultats obtenus.

Il est certain que l'industrie hôtelière lausannoise avance; mais il faut reconnaître cependant qu'actuellement encore il serait dangereux de songer à la construction de nouveaux hôtels, ceux qui existent aujourd'hui étant encore amplement suffisants pour assurer le logement des hôtes. Durant les mois de janvier, février et mars, novembre et décembre, l'hôtellerie lausannoise a plus de 50% de lits inoccupés. La prolongation de la loi fédérale restreignant la construction d'hôtels est nécessaire pour permettre aux établissements actuels de reprendre leur stabilité.

En ce qui concerne la *propagande et la publicité*, la société a fait paraître à trois reprises, comme d'habitude, les listes des hôtels, qui ont été expédiées aux bureaux de renseignements et aux agences de voyages. Le prospectus-dépliant de la plage a été également édité à nouveau, avec en annexe la liste des hôtels et leurs prix. Ce prospectus a été rendu encore plus artistique et plus attrayant pour 1930. Pour cette année également, la Société des hôteliers, en collaboration avec la Société des tramways, la Commission de propagande et la Société de développement, a préparé une nouvelle carte améliorée des tramways. La *Gazette des étrangers* paraît également sous une forme perfectionnée. La subvention de la Société des hôteliers servira à l'élaboration de numéros illustrés spéciaux. En outre, la Société a fait paraître dans divers journaux des annonces qui étaient surtout destinées à appuyer des articles rédactionnels. Elle s'est fait mentionner dans le Guide de l'Automobile-club de Suisse avec la liste complète des hôtels, dans le Guide des agences de voyages (autocars) et dans le Guide en hongrois et en allemand paraissant à Vienne. Si l'on considère que la *Gazette des étrangers* est envoyée à la plupart des grands hôtels de la Suisse et qu'environ 300 exemplaires partent régulièrement pour l'étranger chaque semaine, on peut admettre que l'hôtellerie lausannoise fait un effort considérable pour attirer le flot touristique. — Le président de la société a continué à la représenter au sein de la Commission de propagande de Lausanne. Celle-ci, durant l'année 1929, a dépensé environ 57.000 francs, auxquels il y a lieu d'ajouter les 38.000 francs dépensés par le Groupe de publicité hôtelière de la Société des hôteliers. Le budget annuel de publicité touristique de Lausanne-Ouchy est donc près d'atteindre 100.000 francs. L'amélioration régulière de la fréquentation des hôtels permet de constater que ces efforts de publicité et de propagande ont largement porté leurs fruits. Du reste, de nombreux hôtels ont, pour leur propre compte, un budget privé de publicité qui joue certainement aussi un rôle important. — Le Groupe de publicité hôtelière a réuni 19 participants. Encouragé par les succès obtenus, il continue son activité en 1930. Pour une somme modique, proportionnée à leur chiffre d'affaires, les hôteliers membres du groupe ont la possibilité de se faire connaître dans un grand nombre de pays. En supprimant du budget de publicité personnelle tout ce qui n'est pas d'un rendement réel et certain, chacun serait à même de trouver la somme nécessaire pour participer à cette efficace publicité collective.

Les résultats obtenus en 1929 par *Lausanne-Ouchy-Plage* ont dépassé toutes les prévisions. La plage amène certainement à Lausanne un grand nombre d'hôtes stables. Au point de vue publicitaire, cette entreprise a permis de faire passer un peu partout des articles rédactionnels qui ont eu, à n'en pas douter, des résultats beaucoup plus effectifs que des insertions.

A trois reprises, la société a été appelée à préparer les *examens d'apprentis cuisiniers*. Grâce à la collaboration de quelques hôtels, ces examens ont pu avoir lieu dans les meilleures conditions.

La société a été invitée à examiner le nouveau programme d'exams dans cette branche et s'est ralliée à la plupart des propositions faites par le Département cantonal de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

Afin d'assainir la situation créée par le *courtage abusif de publicité*, la Société des hôteliers de Lausanne-Ouchy a édité un petit tableau spécial pour présenter aux trop nombreux agents et représentants. Avec cet écriture, chaque membre de la société peut se débarrasser des courtiers marrons qui sont constamment à sa porte. Il est bien entendu qu'en éditant cette plaquette on n'a nullement songé à créer des difficultés aux vrais agents de publicité, connus depuis de nombreuses années par les hôteliers. Chacun a intérêt à entendre de temps à autre les représentants des grands journaux; mais par contre personne ne peut s'offrir le luxe de perdre son temps à écouter des individus qui n'ont qu'un but: garnir leur poche au détriment de l'hôtellerie.

La Société des hôteliers de Lausanne-Ouchy a eu à de multiples reprises des tractations avec le Bureau central de la Société suisse des hôteliers à Bâle. « Ces relations, dit le rapport, ont toujours été empreintes du meilleur esprit et nous ne pouvons que nous féliciter de l'appui que nous trouvons auprès de nos dirigeants ».

Outre les nombreuses questions ci-dessus énumérées, le comité et plus spécialement le bureau ont eu à s'occuper d'une multitude d'affaires concernant le Comité international olympique, l'option locale, les télégrammes de nuit, la Revue C. F. F., les concerts militaires, les fêtes de nuit à Ouchy, la Fête nationale du 1er août, l'Office suisse du tourisme, le golf (qui sera de 18 trous dès 1931), le délocalisation à la gare de Lausanne, les daily rates, les pourboires, l'assemblée des délégués à Bâle, la loi sur les constructions hôtelières, le rapport du contrôleur de la S. S. H., le conseil suisse des hôtels, etc.

En terminant, les auteurs du rapport se plaignent à reconnaître que si Lausanne devient de plus en plus une ville de séjour et de tourisme, le fait en est dû pour beaucoup au courage qu'ont manifesté les hôteliers lausannois. Dans l'énorme majorité des hôtels, on a dépensé des sommes considérables pour améliorer les installations, spécialement les installations sanitaires, ainsi que les locaux publics. La saine émulation qui règne dans l'hôtellerie lausannoise est l'une des principales causes des bons résultats obtenus.

Le rapport se termine ainsi:

« Si, comme nous l'espérons, les Chambres fédérales accordent encore à l'hôtellerie une prolongation de la loi concernant les restrictions de constructions d'hôtels, prolongation qui ne devrait pas être inférieure à trois ans, nous sommes quasi certains que l'hôtellerie lausannoise aura, d'ici là, retrouvé sa situation financière d'avant-guerre. »

Le golf en Suisse

En 1900, il n'existe en Suisse qu'un seul golf: celui de Samaden, dû à l'initiative des Anglais, qui passaient leurs vacances dans l'Engadine; en 1920, on en compte sept; aujourd'hui, soit dix ans après, le nombre des parcours s'élève à vingt-six, auxquels il faut ajouter deux golfs miniature. C'est dire que, lente à se mettre en mouvement, l'Helvétie a lentement rattrapé le temps perdu; peu de pays ont proportionnellement autant de links. On constate que l'essor s'est manifesté immédiatement après la guerre, et il faut l'attribuer moins à l'engouement subit que les Suisses auraient subi pour le noble jeu, qu'aux exigences des étrangers.

Jadis, la Suisse était presque sans rivale dans le domaine du tourisme; aujourd'hui, cela n'est plus le cas, la France et d'autres Etats ont fait des efforts considérables pour attirer l'étranger. Cette concurrence a obligé nos hôteliers à lui offrir les distractions qu'il trouvait ailleurs, et parmi celles-ci le golf figure au premier plan. Cela explique pourquoi tant de modestes stations ont construit un parcours et pourquoi, au cours des années prochaines, d'autres seront obligées de suivre leur exemple.

Actuellement, si l'on tient seulement compte de leur longueur, les golfs suisses peuvent se classer comme suit:

18 trous: a) *Plus de 6.000 yards*: Crans-sur-Sierre, Samaden.

b) *Au-dessous de 6.000 yards*: Genève, Lucerne, Locarno.

12 trous: Axenstein.

9 trous, a) *Au-dessus de 2.500 yards*: Bâle, Engelberg, Lausanne, Lugano, Maloja, Montreux, Ragaz, Thonon.

b) *De 2.000 à 2.500 yards*: Axenfels, Les Rasses, San Gian, Zürich.

c) *Moins de 2.000 yards*: Bex, Burgenstock, Flims, Gstaad, Kullm (St-Moritz), Neuchâtel, Villars, Vulpera.

Trois parcours sont en construction: Engelberg, Flims et Locarno.

Sont aussi en construction actuellement: Zurich-Zollikon (18 trous); Bad-Schinzach; Davos; en projet, le Pont. Il est aussi question de créer un golf à Zermatt. Quant à Berne, toutes les tentatives faites pour trouver des terrains appropriés sont restées infructueuses et l'une des plus grandes villes du pays, résidence du corps diplomatique, est toujours privée de links.

On voit par le tableau ci-dessus que les parcours de 18 trous ne sont qu'en nombre de 9 et que la majorité des 9 trous ont une longueur inférieure à la moyenne. Il est certain que la difficulté de trouver des terrains assez vastes dans



Wolldecken, Steppdecken, Daunen - Steppdecken, Duvetsdecken u. Kissen



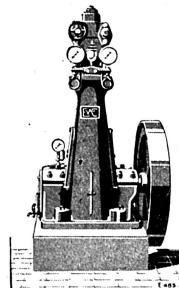
Umarbeiten von Duvets in la. Steppdecken, ebenso Neuüberziehen von alten Steppdecken etc.

Steppdecken u. Bettwaren-Fabrik
A. Staub & Cie.
Seewen (Schwyz)

Nerven-Heilanstalt „Friedheim“ Zürich

Zürich (Thurgau)
Eisenbahnenstation: Amriswil, Bischofszell Nord
Nerven- u. Gemütskrankheit
Sorgfältige Pflege - Gegründet 1891
Drei Ärzte - Telefon Nummer 3
Chefarzt und Besitzer:
Dr. Krayenbühl

ESCHER WYSS & CIE Zürich



Eis-, Kühl- u. Gefrier-Anlagen

39/30

COGNAC MARTELL

Gegründet im Jahre 1715



Fred. Navarra
Genf

Verlangen Sie überall die Reise-FLASCHE MARTELL ***

Spezial - Maschinen und Apparate

für Hotels, Restaurants, Pensionen, Sanatorien, Spitäler, Anstalten etc.

ZEHNDER & Co. ZÜRICH

Telephon: Hottingen No. 0719

Für Maschinen und Apparate die wir nicht führen, nennen wir Ihnen gerne „kostenfrei“ gute, seriöse Lieferanten

39/30

Für Fruchtglacen



Fruchtmark Lenzburg

Himbeermanz
Johannisbeermanz } in 1/2 und 1/1 Champagnerflaschen
Erdbeermanz

Erdbeermanz
Aprikosenmanz } in 1/1 und 5/1 Dosen

Als weitere Spezialitäten empfehlen wir

für Erfrischungen: Himbeer-Sirup
Grenadine-Sirup
Orangen-Sirup
Citronen-Sirup

für Kuchenbelag: Zwetschgen, halbe Kirschen rote, ohne Stein
Kirschen schwarze, ohne Stein } in 5/1 Stein
Heidelbeeren
Mirabellen, ohne Stein
Weichseln, ohne Stein } Dosen

für Backzwecke: Himbeermarmelade
Aprikosenmarmelade
Johannisbeergelée



Musikschränke

mit Radioempfang und Grammophonplatten-Verstärkung. Ganz einfache Bedienung. Für grössere Räume geeignet. Zum billigen Reklamepreis von Frs. 1200.—

Musikhaus Beutler
Konolfingen-Stalden
Tel. 115

Aus Herrschaftsgarten

sind 2 grosse Pausen & im Wege 1-2 kleinere Plätze 0,80-1,20 m. Wedellänge billige zu verkaufen. Ausk. durch J. Schäuble, Gärtner, Villa Alma, Männedorf.



Spezial-Firma für Garten-Schirme

in noch nie dagewesener Auswahl.
Aparate, ges. gesch. Spezialdessins.
Garten-Möbel



Mertzluft Zürich

29 Spiegel-Rindermarkt 26 Tel. H.22.84

Markisen-, Stores- und Gartenschirmfabrik

Gegründet 1865

certaines régions est la cause principale du nombre élevé de petits golfs ; en outre, certaines stations ont voulu simplement offrir une distraction à leurs hôtes et n'ont pas envisagé le côté sportif du problème. Peu au courant des conditions qui requiert l'exercice du golf, des comités locaux mal renseignés, ou ne disposant pas de ressources suffisantes, ont eux-mêmes procédé à l'établissement de leurs liens au lieu de solliciter le concours de personnes qualifiées. Cet « amateurisme » dans la construction est fort regrettable ; nous savons qu'il préoccupe le Comité de l'Association suisse. Il ne convient pas que le désordre puisse être jeté sur les golfs helvétiques, parce que certains parcours sont de médiocre qualité. L'Association a été saisie de diverses propositions tendant à remédier à cet état de choses et quelques clubs ont déjà entrepris des réformes nécessaires ; nous pensons qu'il ne sera pas difficile de déterminer d'autres clubs à améliorer leurs parcours, et pour l'avenir il faudra engager les stations qui veulent établir des liens à recueillir des avis compétents.

Du reste, l'amélioration des parcours sera facilitée par le grand développement que prend le golf et, par conséquent, par l'augmentation des moyens financiers. La saison dernière a été très brillante ; grâce à un automne exceptionnel, on a pu jouer tard, et nous connaissons nombre de clubs qui ont double ou triple leurs recettes. Cet essor ne s'arrêtera point ; tant que le mouvement touristique durera, nos golfs seront très fréquentés, et il faut dire aussi que le « noble jeu » commence seulement de s'implanter dans la population indigène. Faute de statistiques, nous ne pouvons pas estimer exactement le nombre des joueurs suisses ; il n'est pas encore très considérable, quelques centaines peut-être, mais il est en progression.

Il croitra, d'ailleurs, dans la mesure où l'on réussira à rendre populaire le golf. Jusqu'à présent on le considérait comme un divertissement de gens riches et on le trouvait trop coûteux. Sera-t-il possible de le mettre à la portée des bourses modestes et de démocratiser son exercice ? C'est une question délicate à résoudre. Les municipalités, qui dépensent de grosses sommes pour les stades, ne paraissent point décidées à construire des parcours populaires ; d'ailleurs, le public n'en réclame pas. Il faudra attendre que son éducation soit faite et qu'il comprenne l'intérêt varié que présente ce jeu ; actuellement, il demeure indifférent et les journaux, qui consacrent des comptes rendus détaillés au moindre match de football, acceptent à peine des nouvelles relatives au golf. Il faut dire aussi que l'on peut compter sur les doigts des hommes politiques qui pratiquent ce sport. Aucun conseiller fédéral n'a manié un masbie, et au Parlement, sur 240 membres, je crois bien qu'il n'y en a que cinq qui ont un sac de clubs ; un Tessinois, M. Dolfus, l'éminent spécialiste des questions internationales, qui est président du golf de Lugano, deux Genevois, MM. Moriaud et Martin-Naef, tous deux conseillers d'Etat, un Neuchâtelois, M. Pierre de Meuron, et un Vaudois, à qui un séjour en Angleterre a donné le feu et le fer sacrés !

*René Payot,
Président du Golf de Crans.*

Alliance Internationale de l'Hôtellerie
Réunion du Comité exécutif à Amsterdam — Le Comité exécutif de l'Alliance internationale de l'hôtellerie a tenu le 21 mai à Amsterdam, à l'American Hôtel, sous la présidence de M. le Dr H. Seiler, sa réunion semestrielle ordinaire. Après avoir procédé à l'admission dans l'Alliance de la Société des hôteliers de la République argentine et après avoir entendu les rapports des différents groupements hôteliers nationaux sur la marche de l'hôtellerie dans leurs pays respectifs, le Comité a délibéré sur la question de la journée de huit heures dans l'hôtellerie. Il a décidé que le Secrétariat central de l'A. I. H. à Paris rédigera à l'intention des divers gouvernements une circulaire attirant de nouveau leur attention sur l'impossibilité de l'application pratique de la journée de huit heures à l'industrie hôtelière. Cette circulaire sera lancée notamment en vue de la Conférence internationale du travail qui doit s'ouvrir à Genève le 10 juin. Elle sera contresignée par les organisations hôtelières nationales, qui la transmettront à leur gouvernement si elles le jugent opportun. — La question de la création d'un signe distinctif spécial pour les hôtels membres de sociétés nationales ayant adhéré à l'Alliance a provoqué une assez longue discussion. Ce problème est du reste en corrélation avec celui de la protection officielle du mot « hôtel ». Plusieurs orateurs ont souligné avec raison la grande difficulté de trouver une définition irréprochable au point de vue juridique, des conditions requises pour qu'un établissement puisse s'appeler « hôtel ». Dans ces conditions, le Comité a estimé qu'il serait extraordinairement difficile d'établir un signe distinctif, par exemple un panonceau, réservé aux seuls hôtels faisant partie de l'Alliance. L'affaire n'ayant pas pu être complètement élucidée, elle sera portée de nouveau à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité.

Une autre question de haute importance a été la recherche d'une base de négociations pour la continuation des pourparlers avec la Fédération internationale des agences de voyages. Les principes de la future convention, qui seront communiqués avec un commentaire explicatif à la Fédération précitée, sont publiés en français dans la partie allemande de ce journal. — Des pourparlers ont eu lieu entre le Comité exécutif de l'A. I. H. et le secrétaire général de l'Association des automobile-clubs reconnus, à Paris, en vue de supprimer les abus résultant de la multiplication exagérée des guides, des panonceaux, etc. et de la demande de prix de faveur à consentir par les hôtels aux membres des clubs d'automobilistes. Le représentant des automobile-clubs reconnus transmettra aux organisations intéressées les voeux

de l'hôtellerie. — Après avoir liquidé une série d'affaires secondaires, le Comité a étudié un projet de nouveau texte pour le Règlement international des hôtels élaboré en son temps par l'Union internationale hôtelière de Cologne. Ce nouveau texte sera remis aux organisations hôtelières nationales et à l'Union internationale, en vue de sa distribution aux membres de ces associations. — Après neuf heures de délibérations, le Comité a dû ajourner à sa prochaine réunion l'examen de diverses questions figurant encore à l'ordre du jour. — Les séances de travail étaient suivies de plusieurs réceptions offertes par l'hôtelier hollandais, qui a ménagé à ses hôtes un accueil aussi cordial que brillant. Au nom de la S. S. H., nous en remercions ici encore une fois les organisateurs. Deux excursions en autocars ont conduit les participants dans les plus belles régions touristiques du pays. Ils ont visité également un établissement modèle pour la fabrication du fromage, une taillerie de diamants à Amsterdam, le typique village de pêcheurs de Volendam sur le Zuydersee, les magnifiques plantations de fleurs de Haarlem et de la Haye, ainsi que la célèbre station de bains de mer de Scheveningue.

Questions professionnelles

Pour les enfants en voyage. — Une enquête est faite actuellement dans l'hôtellerie américaine en vue d'établir une liste des hôtels qui ont pris des mesures spéciales pour loger des familles ayant avec elles des enfants, qui disposent de locaux de jeux pour enfants à l'intérieur de l'établissement comme d'installations de jeux en plein air aux abords de l'hôtel, qui servent des menus spéciaux pour enfants, qui mettent à la disposition des parents, pour les enfants en bas âge, des sièges appropriés, des couchettes, etc. et qui font une publicité spéciale attirant l'attention du public sur leurs aménagements pour les enfants. L'enquête demande également s'il serait possible d'établir actuellement une statistique pour savoir si le nombre des familles voyageant avec des enfants est en augmentation ou en diminution. Les hôtels reçus dans la liste projetée auront le droit de s'intituler « hôtels installés spécialement pour enfants ». Des démarches sont entreprises en même temps auprès des chemins de fer, afin qu'ils procurent aux parents voyageant avec des enfants des facilités en ce qui concerne les wagons-restaurants et les wagons-lits. D'après la statistique des billets de chemins de fer, on a constaté que le nombre des enfants emmenés en voyage aux Etats-Unis est en augmentation.

Informations économiques

Nos arbres fruitiers. — Nous avons en Suisse 12.080.000 arbres fruitiers, qui se répartissent comme suit : pommiers 41,3%, poiriers 28,5%, cerisiers 11,2%, pruniers et pruniers 10,8%. Le reste est représenté par les noyers, les châtaigniers, les abricotiers, les cognassiers et les pêchers. Les cantons les plus riches en arbres fruitiers sont ceux de Berne, Zurich, Thurgovie, Argovie, St-Gall, Lucerne et Vaud.

Le régime de la bière. — Une information de Berne au Journal de Genève rappelle qu'en 1927 les Chambres fédérales votèrent un arrêté d'urgence augmentant pour une période de trois ans les droits d'entrée sur le malt et sur l'orge, ainsi que sur la bière importée. Cet arrêté arrive à échéance le 30 septembre de cette année. Les brasseurs se déclarant satisfait du régime actuel, le Département des finances proposera au Conseil fédéral de recommander aux Chambres la prorogation de l'arrêté pour une nouvelle période de quatre ans. On fait valoir que la majoration des droits d'entrée a rapporté 14 millions sans que la consommation de la bière ait diminué ; au contraire, le débit a passé de 2,1 millions d'hectolitres en 1926 à 2,5 millions d'hectolitres en 1929. Mais ce qui dépasse les bornes permises, c'est de prétendre que la charge fiscale a été entièrement supportée par les brasseurs, alors qu'il saute aux yeux qu'elle est payée intégralement par le consommateur, sous forme du maintien du prix de guerre dans la vente au détail. Le fisc et les brasseurs étant d'accord, les consommateurs doivent l'être également !

Le coût de la vie. — L'indice suisse (denrées alimentaires, combustible, habillement et logement) établi par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, était, à la fin d'avril, à 158 (juin 1914 = 100), contre 150 à la fin de mars 1930, de même qu'à la fin d'avril 1920. La régression qu'il marque de fin mars à fin avril due à des nouvelles baisses sur diverses denrées alimentaires, elle provient aussi, d'après le relevé des prix de détail des articles d'habillement, effectué en avril, d'une baisse en ce qui concerne ces articles. L'indice du coût de l'alimentation était à 152 à la fin d'avril 1930, contre 153 à la fin du mois précédent et 154 à la fin d'avril 1920. L'indice des prix de gros établi par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, était, à la fin d'avril 1930, à 99,4 (1926-1927 = 100), ou à 129,4 (juillet 1914 = 100). Il n'est malaisé de descendre aussi bas depuis 1926. Il a baissé de 7,6 pour cent par rapport à avril 1929 et de 1,2 pour cent par rapport à mars 1930. Cette baisse est moins importante que celle notée pour les mois précédents.

Aux Bains d'Henniez. — Le 15 mai s'est ouvert l'Hôtel des Bains, situé à 10 minutes du village d'Henniez, dans la Broye vaudoise. La direction de l'établissement a été reprise par M. Jean Marguet, ancien propriétaire de l'Hôtel Bellevue, à Estavayer-le-Lac.

Entre la Suisse et la Hongrie. — La Suisse et la Hongrie ont décidé de supprimer dès le 1er juin 1930, le visa des passeports pour leurs relations reciproques. Les prescriptions internes concernant le chômage subsistent toutefois. C'est ainsi qu'un Hongrois, par exemple,

qui désire venir en Suisse pour y travailler, devra obtenir au préalable une autorisation spéciale, à demander avant l'entrée en Suisse.

A la Chambre valaisanne de commerce. — Nous avons déjà signalé que M. Walther Perrig, secrétaire actuel de la Chambre valaisanne de commerce, a été nommé à un poste supérieur. Suivant une information particulière de la Gazette de Lausanne, de nombreux candidats postulaient la place qu'il abandonne. Son successeur a été choisi en la personne de M. Pierre Darbelley, docteur en droit, à Martigny. Le nouveau secrétaire est âgé de 27 ans.

Des cures de bains de vase marine. — L'Institut balnéologique de Wilhelmshaven a découvert une couche de vase de cinq mètres d'épaisseur, située dans une entrée du port aujourd'hui délaissée et qui aurait des vertus curatives très actives. Elle contient du carbonate de chaux, du sulfure de fer et différents sels qui en font un excellent remède contre les rhumatismes, les maladies des femmes, la goutte, etc. La ville se propose de faire ériger près de la plage un établissement de bains utilisant les propriétés curatives de cette boue.

La Fête des narcisses à Montreux (31 mai-1er juin) se déroulera suivant un programme copieux de musique, de danse, de cortèges fleuris, de cors lumineux, de batailles de confettis, de fêtes nocturnes, etc. Le soir, la foule en liesse dansera au Kursaal, dont les spacieux locaux sont animés par deux orchestres. Au Pavillon des sports, il y aura une fête japonaise. Au Perroquet, ce sera l'entrain habituel dans un décor de féerie. Après la fête vénitienne, les fêtes de nuit, le cors lumineux et la bataille nocturne, des trains spéciaux ramèneront les spectateurs vers Lausanne. Le dernier convoi quittera Montreux à trois heures du matin.

Pour les fêtes de Montreux. — A l'occasion de la Fête des narcisses de samedi et dimanche, des cartes de fêtes seront mises en vente à un prix modique. Elles permettront au porteur de voir le cors fleuri d'excellentes conditions et d'entendre le concert symphonique du dimanche matin à 11 heures, qui sera donné par la Stadt-musik de Berne. D'autre part, sur présentation de cette carte, les chemins de fer de la région accordent pendant trois jours des rabais allant jusqu'au 50%. L'entrée au château de Chillon sera également réduite pour les porteurs de la carte et ils bénéficieront d'une entrée gratuite à Montreux-Plage.

Trafic et Tourisme

A Athènes, selon les renseignements recueillis par le Service officiel de tourisme, le mouvement des étrangers a augmenté cette année de façon très sensible comparativement aux années précédentes. Dernièrement encore, 2000 touristes amenés au Pirée par trois transatlantiques sont montés à l'Acropole dans l'espace d'une seule semaine.

Itinéraires d'excursions. — L'Office national suisse du tourisme a établi divers projets pour des excursions en automobile, en moto-cyclette ou à bicyclette et les envoie gratuitement sur demande. Ces itinéraires comportent des voyages circulaires et permettent de parcourir les routes alpestres les plus connues de la Suisse. Ces excursions partent de Bâle, Vallorbe-Lausanne, Genève, Grand St-Bernard, Chiasso, Buchs, Martinsbrück, Schaffhouse et Zurzach.

Le trafic à la Fête des narcisses. — A l'occasion de la Fête des narcisses à Montreux le 31 mai et le 1er juin, un grand nombre de trains sont en service. Ces itinéraires comportent des voyages circulaires et permettent de parcourir les routes alpestres les plus connues de la Suisse. Ces excursions partent de Bâle, Vallorbe-Lausanne, Genève, Grand St-Bernard, Chiasso, Buchs, Martinsbrück, Schaffhouse et Zurzach.

Pour le tourisme dans les montagnes neuchâteloises. — Un correspondant de l'Impartial, à propos des efforts qui sont faits actuellement à La Chaux-de-Fonds dans le domaine de la propagande touristique, recommande d'étendre cette action et de la porter sur le terrains régional. On pourrait conserver les guides et prospectus locaux, mais il faudrait fonder une entreprise collective pour la réclame et chercher à attirer l'étranger par le Jura neuchâtelois dans son ensemble, plutôt que par telle ou telle ville. Si l'on vient dans l'une, il visitera l'autre aussi immédiatement. D'autre part, il serait extraordinairement important de créer un terrain de golf.

Ce ne seraient pas les endroits favorables qui manqueront dans les pâturages. — Voilà de bonnes idées, qui mériteraient de passer le plus tôt possible dans la phase des réalisations, d'autant plus que le développement du tourisme dans les montagnes neuchâteloises contribuerait à atténuer les conséquences de la crise horlogère.

Le mouvement touristique à Zurich. — Les résultats du mois d'avril ont dépassé cette année ceux du même mois des années précédentes. Les hôtels et les pensions ont enregistré durant ce mois 29.033 arrivées et 75.616 nuitées, au lieu de 27.823 arrivées et 75.057 nuitées en avril 1929. L'augmentation de l'affluence a été surtout favorable aux hôtels de 1^{er} rang, à ceux du 2^{me} rang B et C et aux pensions, tandis que les hôtels du 3^{me} rang accusent une légère diminution. L'occupation moyenne générale des hôtels a monté de 61,6 à 65,1%. On a compté en avril parmi ces visiteurs 14.750 Suisses, soit un millier de moins qu'en avril 1929. Par contre, on a reçu à Zurich en avril 8550 Allemands au lieu de 6600 durant le mois correspondant de l'année précédente. Le surplus d'accroissement du nombre des visiteurs a été fourni surtout par la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Belgique et la France. On a enregistré notamment 1000 Français, 950 Autrichiens, 650 Anglais, 600 Italiens et 550 Américains du Nord.

Les routes sont faites pour la circulation. — Les hôtels qui font partie des sociétés de développement ou des autorités locales ne sauraient assez veiller à empêcher l'encombrement des routes, qui se produit de toutes façons et gêne parfois considérablement la circulation. Ce sont des scieries, des charrois, des marcheurs-ferrants, des mécaniciens pour autos et bicyclettes qui accaparent pour leur entreprise une bonne partie de la chaussée. Même s'ils n'occupent que les trottoirs, ce sont les piétons qui à leur tour doivent pénétrer sur la route et gêner les véhicules. Devant certains hôtels, les autos demeurent sur la voie publique pendant les repas au lieu de se ranger à l'écart. Les matériaux d'entretien des routes sont trop souvent laissés longtemps sur la chaussée et provoquent des accidents. Des marchés, des foires, des cortèges, des manifestations diverses ont lieu dans des rues à grand trafic au lieu d'être transportés en des endroits moins fréquentés. Aujourd'hui, la route n'est pas trop large pour la réservoir entièrement à la circulation moderne de plus en plus intense.

Bibliographie

Un Album illustré « Pro Leman ». — L'Union Romande du Tourisme (Pro Leman) vient d'édition un Album illustré, du plus bel effet. Sous sa couverture rigide, ornée d'un original dessin en six couleurs, il constitue un luxueux ambassadeur de nos villes et stations de la Suisse romande. Chaque région est représentée par un choix d'excellentes photographies qui donnent une idée exacte de notre pays. Une liste de nos stations, une carte géographique avec correspondances internationales, les tarifs de nos hôtels, une liste de pensionnats, instituts, cliniques, des articles en anglais, allemand, italien, hollandais, etc., complètent cette artistique publication de propagande.

Nettoyage des tonneaux. — Le meilleur moyen de nettoyer les tonneaux ayant contenu des boissons à forte odeur, comme le vermouth et les liqueurs, c'est de les exposer à la vapeur pendant au moins une demi-heure. Si l'on n'a pas la possibilité d'utiliser de ce procédé, on peut les nettoyer par les lavages suivants : Préparer un liquide composé de 100 grammes de chlorure de calcium pour 10 litres d'eau et agiter vigoureusement cette solution dans le tonneau. Pour éloigner ensuite l'odeur de chlore, on lave le tonneau avec une lessive de soude, à raison d'un kg. de soude pour 10 litres d'eau. On rince ensuite le tonneau avec une solution de 50 grammes d'acide sulfurique pour un litre d'eau.

VEVEY HOTEL DES TROIS ROIS

2^{me} ordre. Complètement rénové. Eau courante. Bains

N^o 1 direction : PAUL DROZ,

anciennement Hôtel Touring Balance, Genève

Libby's Asparagus

Picked at the moment of perfection

Eine Platte LIBBY'S Spargeln gibt selbst dem einfachsten Menu das vornehmste Aussehen. Verlangen Sie ausdrücklich LIBBY'S Fruchtconserven und LIBBY'S Spargeln und achten Sie darauf, dass man Ihnen wirklich diese Marke gibt. Garantie: Blaues Dreieck auf weissem Grunde, darüber der Name LIBBY in rot.

Wenn Ihr Lieferant keine LIBBY-Produkte liefern kann, so schreiben Sie eine Postkarte an „Cie Libby Mc Neill & Libby, rue des Tanneurs 54, Anversen“, welche Ihnen dann eine Liste der regelmässigen Importeure der unvergleichlichen LIBBY-Konserven zustellen wird.